



COMMUNIQUÉ

Entente entre la COOP de ski de fond Mouski et la COOP d'alimentation de Rimouski (IGA).

Le 17 octobre 2017 les présidents de ces deux coopératives, M. Martin Lagacé et M. Jean-Rock Michaud, ont signé un entente qui permettra aux membres de la **Coop d'alimentation de Rimouski** d'obtenir un rabais sur la carte de saison de ski de fond.

À partir de la saison 2017-2018, toute personne détenant une carte de membre de la COOP d'alimentation de Rimouski, se verra accorder **une diminution de 25\$ pour un individu ou de 35\$ pour une famille**, à l'achat d'une carte de saison de ski de fond. De plus, si une personne ou une famille est aussi détentrice d'une part sociale de la **Coop de ski de fond Mouski**, un **montant supplémentaire de 10\$** sera également enlevé du prix de la carte de saison.

L'objectif visé par cette entente est d'augmenter le nombre de membres des deux coopératives en plus d'accroître le nombre de détenteurs de carte de saison du Centre de Plein air Mouski.

Cet accord entre les deux organismes sera d'une durée de deux ans et pourra être renouvelé.